

Questions orales

du projet de pipe-line n'est pas communiquée et si elle n'est pas définitive, les États-Unis prendront une décision dans les 30 jours, malgré le Canada; je pense aux intérêts nationaux canadiens—que répond le ministre?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'ai répété à tous les Canadiens au cours de la fin de semaine—et je suis heureux de voir que le député m'écoutait—que nous accueillerions favorablement une demande de ce genre et je l'ai dit à plusieurs reprises au cours de l'année dernière ou à peu près. Étant donné la loi sur l'Office national de l'énergie et la juridiction de l'Office, aucun gouvernement canadien n'est évidemment à même de promettre à l'avance d'autoriser la construction d'un pipe-line. Nous accueillerions toutefois favorablement une demande à ce sujet.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LE CONTRÔLE DES PRESTATIONS—DES ARBITRES
AURAIENT DÉCLARÉ QU'IL Y A CHASSE AUX
SORCIÈRES—ON RÉCLAME UNE ENQUÊTE**

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Est-il au courant de l'accusation très grave portée par trois arbitres du tribunal d'appel de Toronto, MM. Murray Tate, William Baker et Henry Weisbach, à l'effet que plusieurs personnes ont été privées de leurs prestations d'assurance-chômage et sont victimes d'une véritable chasse aux sorcières, et, dans l'affirmative, peut-il vérifier ces faits et faire rapport à la Chambre sur le mode d'appel à la Commission de l'assurance-chômage?

M. l'Orateur: J'ai l'impression que la question a déjà été posée au ministre. De toute façon, si le ministre a quelque chose à ajouter à la réponse qu'il a donnée, il pourrait prendre la parole à cette fin.

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je veux simplement confirmer ce que j'avais répondu précédemment au cours de cette période de questions.

* * *

LES CRUES**LES DÉGÂTS DANS LE SUD-OUEST DE L'ONTARIO—
DEMANDE D'AIDE FÉDÉRALE POUR L'ÉVALUATION DES
DOMMAGES ET LA RECONSTRUCTION**

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Environnement, mais en son absence, ces problèmes relevant également du ministre de l'Agriculture, c'est à celui-ci que je la pose. Le sud-ouest de l'Ontario, notamment les comtés d'Essex et de Kent, ayant subi une seconde catastrophe d'importance par suite à la fois ce la crue des eaux et de violentes tempêtes sur les Grands lacs, le ministre dirait-il si les ingénieurs du gouvernement fédéral collaborent aujourd'hui avec les ingénieurs du gouvernement provincial pour apprécier d'énormes pertes de biens, et dirait-il si on songe maintenant à accroître l'aide fédérale et à accélérer les réparations et la reconstruction sur les lieux,

[M. Woolliams.]

alors que le danger persiste par suite des tempêtes de printemps?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai passé la majeure partie de la fin de la semaine à m'entretenir avec les habitants de la région, et parlé plusieurs fois avec mon homologue provincial M. Stewar, et je crois que les représentants des gouvernements provincial et fédéral sont sur les lieux aujourd'hui même. C'est probable mais je n'ai pas eu le temps de le vérifier et de m'en assurer. Samedi soir, j'ai rencontré plusieurs autorités municipales et je crois qu'une autre réunion est prévue pour samedi prochain dans l'après-midi, en vue d'évaluer les dommages et d'arrêter la conduite à tenir. Simplement, j'essaie de suivre de très près ce qui se passe et de voir quelles mesures nous pourrions prendre pour aider les victimes de cette pénible situation.

**LES DÉGÂTS DANS LE SUD-OUEST DE L'ONTARIO—
L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D'ASSURANCE
CONTRE LES INONDATIONS**

M. Mark MacGuigan (Windsor-Walkerville): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? En l'absence du ministre de l'Environnement, je pourrais peut-être l'adresser au ministre suppléant. Comme d'autres inondations sont à prévoir, le gouvernement fédéral serait-il maintenant disposé à établir un programme d'assurance contre l'inondation à l'intention des propriétaires fonciers du sud-ouest de l'Ontario?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je porterai cette question à l'attention du ministre de l'Environnement.

**LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—DEMANDE DE
CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE PROTECTION**

[Traduction]

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Étant donné qu'on prévoit non seulement pour la région de Windsor et du lac Érié, mais aussi pour toute la région d'aval des Grands lacs cette année, une tragédie aux dimensions catastrophiques, le premier ministre voudrait-il faire comprendre à son cabinet qu'au lieu de laisser le gouvernement provincial porter le gros du fardeau à cet égard, vu qu'il s'agit de cours d'eau navigables et internationaux, le gouvernement fédéral devrait faire davantage preuve d'initiative et d'autorité à l'égard du programme de lutte contre les inondations dans la région d'aval des Grands lacs?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a une ligne de conduite de tracée au sujet de la lutte contre les inondations et autres sinistres. Il l'a déjà énoncée. En principe, nous n'aimons pas intervenir dans les domaines ou dans les secteurs qui sont de compétence provinciale ou encore dans d'autres secteurs connexes, si ce n'est à la demande d'une province. A vrai dire, à la saison des crues dans le passé, des ministres ont souvent annoncé à la Chambre qu'une aide fédérale serait accordée pour atténuer ou réparer les dégâts, chaque fois qu'une province en faisait la demande. L'année dernière, le gouvernement fédéral a fourni à la Colombie-Britannique plusieurs millions de dollars dans un cas de ce genre, et c'est chose courante. Il existe une politique fédérale. Il importe que les provinces